



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission des Affaires Juridiques préfère attendre mais le temps presse pour les PME suisses

16 aout 2024

Avec une majorité de 13 membres sur 25, la Commission des Affaires juridiques du Conseil national a décidé de ne pas donner suite à l'<u>Initiative parlementaire 23.454</u>, préférant attendre les résultats du rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 23.4062 «Soutien aux PME suisses dans l'application des directives ESG» avant de décider de la suite à donner.

L'initiative, présentée par la Conseillère nationale Sophie Michaud Gigon et soutenue par un large éventail de parlementaires ainsi que plus de 500 entreprises, vise à fournir des solutions concrètes aux PME suisses face aux évolutions réglementaires européennes. Ce statut juridique officiel "Entreprises durables" serait facultatif et s'appliquerait aux entreprises qui choisissent volontairement d'adopter un programme de durabilité et de publier un rapport annuel public et qui en ont besoin pour rester compétitives. L'initiative fait suite à l'adoption d'un postulat déposé par le Conseiller aux États Josef Dittli, demandant au Conseil fédéral d'étudier les effets indirects des réglementations européennes et des normes internationales ESG sur les PME suisses.

"Les deux dépôts vont de pair. La compréhension des dynamiques de marché auxquelles sont soumises certaines entreprises suisses doit aussi peser dans l'appréciation des parlementaires, à côté des considérations formelles. Et cette reconnaissance serait par ailleurs légitime pour les PME qui s'engagent sur cette voie." déclare Sophie Michaud Gigon.



"La création d'un statut d'Entreprise durable permettrait aux PME de rester compétitives en leur offrant un cadre clair pour intégrer des pratiques durables sans alourdir leur charge administrative. Cela renforcerait leur position sur les marchés internationaux tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs et des investisseurs," ajoute Patricia von Falkenstein, Conseillère nationale PLR - LDP. "Nous continuerons à sensibiliser l'ensemble du Parlement sur ces opportunités."

"L'Alliance regrette que la Commission des Affaires juridiques du Conseil national ait décidé de ne pas donner suite à ce projet crucial pour l'instant, mais nous sommes confiants que les résultats du rapport lié au Postulat Dittli et de la consultation du Conseil fédéral montreront que la situation des PME est plus urgente que jamais, et que d'autres pays ont adopté des cadres similaires sous l'impulsion des entrepreneurs," ajoute Jonathan Normand, porte-parole de l'Alliance.

La semaine dernière, 75 dirigeant(e)s et entrepreneur(e)s ont adressé <u>une lettre aux</u> <u>membres de la Commission</u> pour les exhorter à soutenir les PME dans la gestion des effets indirects des nouvelles réglementations européennes telles que la Directive sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD) et la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD). Cette lettre a été suivie par une communication d'economiesuisse et de l'USAM invitant les membres de la Commission à rejeter l'initiative.

"Il est fondamental que les grandes faîtières qui représentent les entreprises en Suisse fassent leur part en contribuant à créer un environnement propice à la durabilité. La libre initiative ne suffira pas" affirme André Hoffmann, vice-président de Roche et soutien de l'Alliance.

L'initiative sera examinée par le plénum du Conseil national en septembre.

"Nous allons travailler pour construire un consensus plus large parmi les fédérations économiques et les représentants politiques afin de parvenir à un projet complet et largement partagé," conclut James Gentizon, Président d'Innergia.



À propos de l'Alliance des Entreprises Durables :

L'Alliance pour les Entreprises Durables est une coalition proactive de membres tels que Swiss Leaders, la Fédération Suisse des Entreprises, GWÖ Schweiz, öbu, le Global Reporting Initiative, la Fondation Ethos, et est coordonnée par la Fondation B Lab Suisse

Renseignements:

Jonathan Normand, Fondateur et CEO de la Fondation B Lab Suisse, porte-parole de l'Alliance, <u>inormand@blab-switzerland.ch</u>, +41 79 174 5414

Sophie Michaud Gigon, Conseillère Nationale, <u>sophie.michaud gigon@parl.ch</u>, +41 77 434 6408

Patricia von Falkenstein, Conseillère Nationale, membre de la Commission des Affaires Juridiques, <u>pvfalkenstein@gmx.ch</u>, +41 XX XXX XXXX